

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Plus d'information sur les salaires
Initiant : Fabrice MOSCHENI et consorts

Lors de la discussion sur le budget 2023, beaucoup a été dit sur l'indexation des salaires des collaborateurs de la Ville. A ce titre, il manque des informations plus précises en particulier une segmentation selon les différentes classes de salaires. Rappelons en effet que les salaires sont classés dans une échelle de traitement ayant 16 classes, chacune définissant un salaire minimum et un salaire maximum.

:

Conclusions :

J'ai l'honneur de poser les questions suivantes :

1. Pour les années 2010 à 2021, et sur la base des comptes de la Ville, quelle est la masse salariale de chacune des classes de traitement, ainsi que pour la classe « hors classe »?
 2. Pour les années 2010 à 2021, et sur la base des comptes de la Ville, quel est le nombre d'employés, ainsi que le nombre d'Employé Plein Temps (EPT) résultant, dans chacune des classes de traitement, ainsi que pour la classe « hors classe »?
 3. Pour les années 2010 à 2021, et sur la base des comptes de la Ville, quel est le coût des annuités accordées pour chacune des classes de traitement, ainsi que la classe « hors classe »?
 4. Pour les années 2010 à 2021, et sur la base des comptes de la Ville, quel est le montant de l'annuité médiane accordée pour chacune des classes de traitement, ainsi que la classe « hors classe » ?
 5. Pour les années 2010 à 2021, et sur la base des comptes de la Ville, quel est le taux d'absence pour maladie rapporté au nombre d'EPT, pour chacune des classes de traitement, ainsi que la classe « hors classe »?
-

Lausanne, le 17 janvier 2023

Fabrice MOSCHENI

Signataire(s) :

VALENTIN CHRISTE